

Mesdames, Messieurs, je vous remercie d'avoir répondu à l'invitation du conseil municipal, nous sommes très heureux pour débiter cette nouvelle année de vous accueillir dans notre salle communale.

En leur nom et en mon nom personnel, j'ai le plaisir sincère de vous présenter à tous des vœux chaleureux de bonne et heureuse année 2019 pour vous-mêmes et ceux qui vous sont proches.

Puisse la santé, la réussite dans vos projets personnels et professionnels vous accompagner tout au long de ces douze mois.

Comme chaque année depuis maintenant presque 10 ans, permettez-moi de faire un petit tour d'horizon sur l'année écoulée et les perspectives pour l'année à venir.

L'année passée 2018 :

Début novembre, dans le cadre du devoir de mémoire pour le centenaire de la guerre 14-18 Emeric Gemey adjoint au maire de Doudeville et son collègue Yves Dauge nous ont présenté un remarquable documentaire « Mémoire de terroir Cauchois » retraçant le parcours des 330 soldats de l'ancien canton de Doudeville morts pour la France.

Pensez que sur une population de 150 habitants, 10 jeunes soldats amfrevillais sont morts entre 1915 et 1918.

Pourquoi cette expression « **devoir de mémoire** »

Cela désigne l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes, afin de faire en sorte qu'un événement de ce type ne se reproduise pas.

Pour l'année scolaire 2018 des élèves des maternelles et des élémentaires nous nous sommes engagé avec le regroupement pédagogique d'Yvecrique et de Grémonville

Nous avons continué l'aménagement du cimetière et répondu aux obligations communales nous avons finalisé l'espace appelé « terrain commun » (*c'est le terme légal*) pour les personnes démunies par exemple.

Dans le cadre de la gestion du cimetière et au terme de la procédure de constatation de l'état d'abandon nous avons relevé sept concessions funéraires et procédé au regroupement des restes exhumés dans des boîtes d'ossements ou reliquaires placés dans l'ossuaire communal.

Nous avons également rénové et réhabilité une 4^{ème} tombe de soldat « mort pour la France » nous aurons donc pour cette année engagé environ 6 000 €.

Je tiens à mettre en avant à nouveau l'action de Matthieu Claeys 2^{ème} adjoint pour son implication dans la bonne gestion de notre cimetière et je le remercie ici publiquement.

Dans un autre domaine nous avons continué l'extension de l'éclairage public avec l'éclairage de la route de Fosse au Loup pour un montant TTC arrondi à 41 000 € avec un restant à charge de 18 000€ pour la commune après déduction des subventions

A été également tenue la 3^{ème} phase de l'Agenda d'accessibilité programmée, Agenda programmé sur 3 ans pour l'accès des personnes à mobilité réduite à nos bâtiments communaux.

Cette 3^{ème} phase comprend :

pour l'accès à la salle communale et à la mairie nous avons prolongé le garde-corps, posé le chasse-roue, réalisé les marquages au sol, pose de verrou magnétique sur le portillon d'entrée et amélioré la signalétique dans cette salle

pour l'accès dans la mairie, nous avons profité de cette adaptation pour rénover entièrement la mairie : l'éclairage, le chauffage, la peinture, la pose de boiserie et l'ensemble du mobilier.

Et enfin sont prévus pour les semaines à venir le pavage de l'entrée du cimetière et l'adaptation de la porte du porche de l'église, nous inversons le sens d'ouverture de cette porte.

En complément à ces travaux sont prévus la reprise des poteaux de soutènement du clocher et au niveau du chœur de l'église remplacement de l'estrade en bois attaquée par des champignons par un dallage et suppression du placoplâtre et de la laine de verre par un enduit à la chaux.

Au cours de ces 3 dernières années l'ensemble de ces travaux représente un investissement de plus de 120 000 € HT subventionné en partie par l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et par le Conseil Département.

Courant février lors de l'inauguration de ces travaux nous vous présenterons plus en détail l'ensemble des travaux avec les entreprises et les principaux financeurs.

Nous avons également finalisé le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (le DICRIM) élément essentiel du Plan Communal de Sauvegarde (le PCS), qui devra être terminé avant la fin de ce mandat.

Le DICRIM qui sera distribué en porte à porte dans chaque foyer vous permettra de prendre conscience des risques, tels que inondations et coulées de boue (*la commune a quand même été classée 3 fois en catastrophe naturelle 2 fois en décembre 1999 et mai 2000*), et d'autres risques mouvement de terrain (*les cavités souterraines*) ; transport de matières dangereuse par canalisations souterraines (hameau de Bosc-Mare) par transports routiers routes départementales (rte de Rouen ; rte de Berville ; rte de la Fosse au Loup ; rte de Gueulleville par exemple) également risque nucléaire avec l'élargissement à 20 km du périmètre de sécurité des centrales nucléaires de Paluel et de Penly et donc d'agir en connaissance de cause et de réagir de façon adaptée dans ces cas-là en particulier.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) lui répond au devoir de protection et d'assistance à la population en cas de crise majeure.

Quelques mots au sujet de l'avancement du projet de création d'un parc de 3 éoliennes qui serait implanté au Sud du territoire de la commune d'Amfreville-Les-Champs.

Suivi Projet Eolien :

- Lancement des études environnementales
 - Inventaire faune terrestre et de l'avifaune (*ensemble des oiseaux d'un lieu*)
 - migration pré-nuptiale
 - nidification
 - migration post-nuptiale
 - chiroptères (*chauves-souris*)
 - Lancement de l'étude paysagère & acoustique (*il a été relevé un bruit ambiant élevé avec la circulation sur la RD20, rien d'étonnant : plus de 6000 véhicules / jour*)
 - Accord majoritaire pour l'acquisition foncière

(Il y a quelques mois implantation d'un mât sur les terres du Champrier du Moulin côté RD 20 à hauteur de la route des cerisiers à Yvecrique : les 1^{ères} mesures laissent sous-entendre un fort potentiel de vent ce qui permettrait d'installer des machines moins hautes ; la hauteur définitive n'est pas encore arrêtée, Les 3 machines sont envisagées entre la RD 89 & la RD 20 au sud de la ligne HT)

- **En prévision :**

- L'implantation d'une station scientifique de mesure des évènements climatologiques constituée d'un mât de mesures.
- Fin novembre lettre d'information distribuée aux habitants de la commune
- Fin 2018 / début 2019
 - Lettre d'information diffusée sur les communes voisines concernées par le projet. (Yvecrique ; Criquetot-sur Ouveille ; ...)
 - Présentation plus affinée du projet avec le conseil municipal.
 - Présentation du projet aux propriétaires fonciers.
 - Remise rapport complet des études
- 2019
 - Dépôt de la demande d'autorisation unique (PC).
- 2019 / 2020
 - Instruction du dossier.
- 2020
 - Enquête publique.
- 2021 Obtention de l'autorisation unique (PC)
 - Financement.
 - Chantier.

- **2022 Exploitation du parc éolien**

[Je rappelle à ce jour rien n'est fait...](#)

Si ce projet aboutit cela serait une opportunité unique de ressources supplémentaires pour le devenir de notre commune.

Ces recettes annuelles supplémentaires sur 30 ans ... nous donneraient « des marges de manœuvre » pour mener à bien la restauration de l'église Saint-Pierre.

Tout en contenant le niveau des impôts locaux et les investissements nécessaires au développement de la commune : défense incendie ; gestion des eaux pluviales ; etc. ...

L'étude réalisée en 2012 évaluait le coût de réfection de l'église à plus de 200 000 €

Il faut également noter que compte tenu des travaux à effectuer pour l'église nous avons obtenu une dérogation dans le cadre de l'agenda Ad'AP quant à la réalisation des cheminements dans le

cimetière : accès à l'église, à la sacristie et au jardin des souvenirs ; cheminements estimés à plus de 20 000 €.

En fin de ce mandat nous aurons investi environ 30 000 € (toiture du clocher, de la sacristie, reprise poteaux de soutènement du clocher, dallages et enduit autour du chœur.

L'église est notre seul patrimoine communal et qui à ce titre mérite quand même qu'on puisse s'y intéresser ...

Revenons maintenant à cette nouvelle année 2019 qui commence :

D'abord nous devons faire certifier la conformité de l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

2019 marquera une pause dans les travaux d'investissement dans notre commune. Toutefois nous envisageons de revoir l'écoulement des eaux pluviales route de Yémanville au niveau de la ferme au Fil des Saisons et l'extension de l'éclairage public au hameau de Bosc-Mare en relation avec la commune de Berville-en-Caux.

Nous devons réaliser le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et finaliser l'étude de défense incendie (DECI) pour l'ensemble du territoire de la commune.

Cette fin d'année 2018 a vu l'émergence et la colère du mouvement des « gilets jaunes » qui aura marqué une rupture nouvelle dans la société française.

La France a, comme la plupart des pays avancés, connu le choc de ce que l'on appelle de manière par trop caricaturale, la mondialisation : le globe, la puce et le marché. L'ouverture des échanges et le développement de marchés mondiaux ont accéléré – en France plus qu'ailleurs – un phénomène de désindustrialisation qui a désertifié des régions entières. La révolution digitale a à la fois rapproché et isolé un peu plus tous ceux qui n'en possédaient pas les codes. Comme toute

période de rupture dans l'histoire, elle a été marquée par le creusement d'inégalités entre ceux prêts à prendre le train de ce Nouveau Monde et ceux laissés, volontairement ou non, sur le quai.

Cette France rurbaïne s'est privée de tout poids politique en écoutant des partis populistes exclus de tout débat parlementaire tant à l'extrême droite qu'à gauche : 40 % des votes français ignorés.

Le seul échelon politique encore à l'écoute de cette France est celui des municipalités, mais la loi sur le cumul des mandats a privé les politiques nationaux de tout enracinement « sur le terrain ».

France mondialisée, France des quartiers et puis au milieu cette France banale qui ne protestait jamais, qui croyait encore en la méritocratie républicaine et qui pendant ces quelques semaines vient de crier son sentiment d'abandon même s'il faut regretter et ne pas accepter les exactions, les destructions et être conscient du risque de récupération populiste.

On ne peut pas « en même temps » honorer les morts pour la France lors du centenaire de la guerre 14-18 et accepter, supporter les dégradations de l'Arc de triomphe

dIl faudra prendre en compte, au-delà des gilets jaunes, cette France qui est aussi la nôtre.

Nous avons, vous avez l'opportunité en 2019 de faire entendre votre voix, pas celle des autres mais la vôtre.

Par votre participation au grand débat national à l'initiative du Président de la République.

Par votre participation au vote des élections européennes, voter est un droit et devrait être un devoir, votez pour plus d'Europe, une Europe certes plus tournée vers le social et ne tombons pas dans un Brexit à la française, voyez le désarroi de nos amis britanniques qui réclament de plus en plus un nouveau référendum ...

En conclusion sur ce sujet, je terminerai par la citation de John Fitzgerald Kennedy lors de son discours d'investiture le 20 janvier 1961, toujours d'actualité :

« Ne demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande ce que tu peux faire pour ton pays »

Sur le plan local depuis le début de cette année :

Quelques informations dans le désordre ...

La Trésorerie de Doudeville a été transférée à Yerville depuis le 1^{er} janvier 2019 ;

Ramassage des ordures ménagères en 2019 la TEOM est maintenue, 2020 devrait voir l'application de la REOM (explicitier)

Frelons asiatiques, dès le printemps soyez prudent par exemple lors de la taille des haies, déjà des collègues ont pris ou sont en passe de prendre des dispositions pour lutter contre ces insectes envahisseurs, lors de la prochaine réunion du conseil municipal nous réfléchirons aux aides possibles que nous pourrons apporter en sachant que nous participons déjà à la destructions des nids de guêpes et de frelons « européens »

Toutefois nous attendons la diffusion de la circulaire de la préfecture de Seine-Maritime qui doit définir les modalités de lutte contre cet insecte nuisible En attendant la diffusion de la circulaire dans les toutes communes, il est donc indispensable de toujours contacter la mairie en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques.

Pour s'inscrire sur les listes électorales de la commune

Il est nécessaire de **respecter des conditions de résidence**. En effet, il est nécessaire d'y être domicilié ou d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois. Enfin, les personnes qui paient des impôts locaux peuvent également s'inscrire dans la commune.

La loi du 16 août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales prévoit de **nouvelles conditions à compter du 1er janvier 2019**. Ainsi, les jeunes pourront être inscrits dans la commune de leurs parents jusqu'à l'âge de 26 ans, même s'ils habitent dans une autre ville. Pour les personnes qui paient des impôts locaux au sein de la commune, la durée de contribution est réduite de 5 ans à 2 ans.

Quand s'inscrire ?

Les inscriptions peuvent être effectuées **tout au long de l'année**. Jusqu'à présent, pour pouvoir voter à une élection, il était indispensable de s'inscrire au plus tard le 31 décembre de l'année qui précède le scrutin.

Mais pour les **élections européennes de 2019**, la date limite des inscriptions est fixée au **31 mars 2019**.

Puis **à compter de 2020**, les demandes d'inscription sur les listes électorales pourront être déposées **jusqu'au 6e vendredi qui précède un scrutin**.

L'inscription sur les listes électorales s'effectue donc auprès des mairies.

La démarche peut être réalisée **sur place**. L'intéressé doit alors s'y rendre en personne. Autrement, il peut établir une procuration au nom d'un tiers qui se chargera d'effectuer la procédure à sa place.

Il est également possible de s'inscrire en envoyant une demande par **courrier postal**.

Enfin, les inscriptions peuvent également être déposées **en ligne**, via Service-Public.fr

En conclusion :

Sachez qu'Amfreville- Les-Champs compte 175 habitants recensés par l'INSEE au 1^{er} janvier 2019.

La vie de notre commune en 2018

Mme LEROY Route de Bosc-Mare doyenne de la commune nous a quitté dans la 93^{ème} année.

En plus de 20 ans de mandat, je n'ai pas souvenir d'avoir noté 7 naissances sur notre commune !!!

Alors nous souhaitons la bienvenue :

à Ethan né le 27 janvier au foyer de M. & Mme RENARD route de Berville,

à Marceau né le 27 janvier au foyer de M. & Mme NICOLAS route de la Fosse au loup,
à Maëlyne née le 5 juin au foyer de M. M^{me} ALLAIS Route de la Fosse au Loup,
à Diane née le 1^{er} septembre au foyer de M & Mme PAVIE route de Gueulleville,
à Noam né le 29 septembre au foyer de M. Mme DUJARDIN route de la Fosse au Loup,
à Lisbeth née le 7 décembre au foyer de M. & Mme COLAIN / TEINTURIER Route de
Gueulleville,
et à Norah née le 12 décembre au foyer de M. & Mme EUDE / RIGAUX Route de Berville.

Nous souhaitons également la bienvenue à la famille

COHU Route de Rouen,
COOIENS / LECLERCQ Route de la Fosse au Loup,
CORRUBLE Route de la Fosse au Loup,
DUJARDIN / LEHEURTEUR Route de la Fosse au Loup,
FICET Chemin de la Mine,
et NOURTIER / DUPUIS Route de Rouen,

Bien évidemment je tiens à remercier :

Hélène DUCASTEL, notre secrétaire de Mairie, Nadine et Sébastien, nos agents d'entretien.

Cette année encore nous mettons à l'honneur les jeunes diplômés de 14 à 25 ans en leur offrant
une carte bon d'achat de 50,00 €.

C'est donc avec grand plaisir que j'appelle les 14 diplômés de cette année :

Jérémy BAUDIN : Diplôme 1^{er} prix Professionnel Concours Jardins d'Expression

Lucka BERARD : Certificat d'Aptitude Professionnelle CAP Restaurant

Hugo BEAUDOU : Diplôme National du BREVET (avec mention)

Dylan BROCHET : Certificat d'Aptitude Professionnelle CAP Boucher

Clément COHU : Diplôme du Baccalauréat Technologique BAC Série Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable ; Système d'Information et Numérique.

Théo COSTY : Certificat de Formation Générale

Clément JOUVIN : Diplôme du Baccalauréat Général BAC Littéraire (avec mention)

Paul LAGUERRE : Diplôme National du Brevet

Bryan LEROY : Brevet d'Etudes Professionnelles BEP Métier de l'Electricité et des ses environnements connectés Qualification « Langue vivante Anglais Niveau 2

Axelle GUERILLON : Diplôme National du Brevet

Irina MARIE : Diplôme du Baccalauréat Professionnel BAC PRO Laboratoire Contrôle Qualité

Victor LEFRANÇOIS : Diplôme du Baccalauréat Général BAC Scientifique Les Sciences de la Vie et de la Terre

Cassandra VERDIERE : Diplôme Universitaire de Technologie DUT Affaires Juridiques

Et Laurine VILLAMAUX Certificat d'Aptitude Professionnelle CAP Employé de Vente Spécialisé Produits Alimentaires

Félicitations à nos quatorze diplômés, félicitations à vous.

Mes chers amis, je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année

et avant de vous inviter à partager la galette des rois et le verre de l'amitié je passe la parole Carole Devaux suppléante du député Xavier Batut

« Belle année 2019 à tous ! »